



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

La Ville de Neuchâtel distinguée pour sa politique en matière d'économies d'énergie

La Ville de Neuchâtel a été récemment récompensée pour sa politique en matière d'économies d'énergie. L'Office fédéral de l'énergie a non seulement confirmé son statut de Cité de l'énergie mais lui a décerné une distinction européenne qui honore les villes les plus actives et efficaces dans leur politique énergétique.

Préserver l'environnement et ses ressources pour les générations futures : voilà un enjeu majeur auquel notre société est aujourd'hui confrontée. Face à ce défi, les collectivités publiques ont le devoir de s'engager avec détermination et persévérance. Un défi que la Ville de Neuchâtel relève depuis de nombreuses années puisqu'une politique énergétique communale ambitieuse a été mise en place il y a bientôt vingt ans. Pionnière dans ce genre de démarche, la commune de Neuchâtel a été la deuxième ville de Suisse à se voir décerner en 1995 déjà le titre de Cité de l'énergie, en compagnie de Schaffhouse. Aujourd'hui, on compte en Suisse 226 communes honorées de cette distinction énergétique. Pour conserver le titre de Cité de l'énergie, les communes doivent se soumettre régulièrement à des audits qui sont réalisés tous les quatre ans. Il s'agit de vérifier que les efforts sont maintenus et que les intentions exprimées sont bien concrétisées dans la réalité.

Lors d'une manifestation organisée à Berne le 26 octobre dernier par l'Office fédéral de l'énergie, la Ville de Neuchâtel s'est vue confirmer son label pour la quatrième fois consécutive. De plus, elle a été honorée pour la deuxième fois du titre eea GOLD, le European Energy Award GOLD, qui distingue les villes européennes les plus actives et efficaces dans leur politique énergétique.

Les experts ayant analysé le dossier neuchâtelois ont relevé le dynamisme et le pragmatisme de la démarche. Les performances obtenues sur le parc communal sont encourageantes : près d'un quart de l'énergie économisée en 15 ans. Un projet

européen comme HOLISTIC, visant des économies d'énergie de plus de 20% au niveau d'un quartier, en l'espace de 5 ans, a été entrepris. Des engagements clairs et précis ont également été pris par la Ville de Neuchâtel, qui par exemple a signé la Convention des Maires. Autrement dit, Neuchâtel s'engage à tout mettre en œuvre pour réduire de 20% la consommation d'énergie ainsi que les émissions de CO₂ au niveau du territoire communal d'ici 2020. Pour atteindre ces buts ambitieux, il est nécessaire de mobiliser l'ensemble des acteurs de la société et la population dans son ensemble. Avec ses partenaires, notamment du Réseau des villes de l'Arc jurassien, la Ville de Neuchâtel a l'intention de mettre un accent particulier sur l'information et la sensibilisation de la population. A ce titre, le projet de centrale à Négawatts est très prometteur, voire novateur. Il permettra de collectiviser les efforts de chacun et de contribuer à visualiser l'adage qui dit « ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières ». Seul un partenariat qui réunit l'ensemble des acteurs de la société permettra d'avancer et d'atteindre des objectifs ambitieux.

Neuchâtel, le 10 novembre 2010

Direction de l'urbanisme, des transports
et du développement durable

Légende photo :

Le conseiller communal Olivier Arni (à gauche) et le délégué à l'énergie Christian Trachsel lors de la remise des prix.

Pour de plus amples renseignements : Olivier Arni, conseiller communal, ☎ 032/717 76 018 e-mail :

olivier.arni@ne.ch

Christian Trachsel, délégué à l'énergie, ☎ 032 717 76 64, e-mail :

christian.trachsel@ne.ch